



“Agir pour la sécurité, un défi quotidien partagé.”

Direction générale Centre de Crise

Vague de froid, déraillement de train ou accident de bus, 2012 a suscité par ses drames humains l'émotion au sein de la population. Il est important pour le citoyen de savoir que des actions sont prises au quotidien par les autorités pour garantir sa sécurité et qu'en situation d'urgence des recommandations seront diffusées. Pour relever ensemble ces défis, autorités et citoyens doivent se préparer. Les appuyer dans leurs actions fut au cœur des missions du Centre de Crise en 2012.

Le Centre de Crise veille 24h/7j à la sécurité civile et policière avec ses partenaires : services de police et de renseignements, services de secours et d'intervention, autorités communales, provinciales, régionales, nationales et internationales.

Etre informé pour comprendre

Le citoyen est le premier acteur de sa sécurité. Un citoyen informé au préalable sur les risques adoptera les bons réflexes en situation d'urgence et contribuera ainsi à en éviter ou diminuer les conséquences.

Pour alerter rapidement et efficacement les autorités et citoyens concernés par un événement, une menace ou une situation d'urgence, la **Permanence du Centre de Crise** recueille et analyse 24h/7j les informations pertinentes.

Le canal d'alerte **Early Warning System** a permis aux entreprises et autorités d'échanger 13 messages en 2012, principalement en lien avec l'anarchisme

et l'activisme environnemental ou animalier. Le Centre de Crise a également eu des contacts directs avec la Chambre nationale des Huissiers de Justice de Belgique pour des menaces émanant du milieu anarchiste.

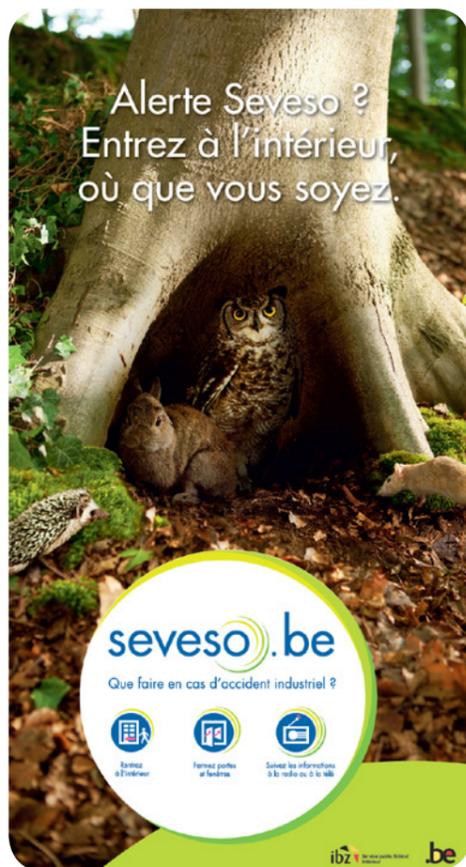
Le citoyen peut s'informer sur les événements, situations d'urgence ou actions au niveau (inter)national : le site web centredecrise.be a rassemblé 36.551 visiteurs en 2012, 2.879 abonnés suivent le compte Twitter @CrisiscenterBE (certifié depuis le 1^{er} décembre 2012) et 470 fans consultent la page Facebook [CrisiscenterBE](https://www.facebook.com/CrisiscenterBE) où 117 articles ont été publiés en 2012.

Par ailleurs, le citoyen dispose depuis novembre 2012 d'informations actualisées sur les aspects sécuritaires liés aux activités des entreprises "Seveso". Une **campagne d'information a été** menée avec les SPF

concernés, les Régions, les Gouverneurs et les Bourgmestres, ainsi qu'**Essenscia**, la Fédération de la Chimie et des Sciences de la Vie. En 1 mois, 400.000 brochures ont été distribuées, un **spot TV** a été visionné 7.200 fois sur

YouTube et 33.142 visiteurs ont consulté le site web seveso.be et la **carte dynamique** permettant de connaître les entreprises près de chez soi. **SEVESO The game** a également été lancé en collaboration avec les Communautés afin de sensibiliser les plus jeunes. Relayé sur les médias sociaux, il a été joué plus de 7.500 fois.

S'il est important d'être informé du risque, il est tout aussi important que **le citoyen soit informé des plans d'urgence**. Ainsi, il comprendra mieux l'organisation et les actions des autorités. Un nouveau pas dans ce sens a été réalisé avec l'**arrêté ministériel du**



Brochure Seveso 2012

8 novembre 2012 : tout citoyen concerné peut désormais consulter un projet de plan d'urgence rédigé par un Gouverneur de province pour un site Seveso et formuler ses observations et avis. En 2012, 17 plans d'urgence provinciaux Seveso ont été analysés par le Centre de Crise.

“SEVESO The Game : un pas vers une éducation citoyenne des jeunes aux risques.”

Confronté à une situation d'urgence, chacun attend une information correcte, rapide et claire des autorités compétentes. Afin d'alerter la population, le **projet BE-Alert** a pour objectif de développer des canaux alternatifs et complémentaires aux sirènes et

SMS déjà opérationnels. Ceux-ci ont été testés en 2012 : 97,62% des sirènes ont correctement fonctionné et 1.159 SMS ont été envoyés aux sourds et malentendants. Pour répondre rapidement en situation d'urgence aux questions de la population, 146 Bourgmestres et Gouverneurs ont inscrit l'infrastructure du **Contact center de crise** dans leurs procédures depuis février 2012. Il est en effet important qu'un numéro d'information unique puisse être ouvert en situation de crise afin d'éviter que des appels encombrant les centrales d'urgence.

Se préparer pour se protéger

L'activité humaine implique la prise en compte de certains risques. Pour garantir sa sécurité et celle de sa famille, chacun peut se préparer : avoir un **“kit d'urgence”** chez soi ; savoir comment éteindre les alimentations en eau, gaz et électricité de sa maison ; rester en contact avec sa famille ou aider des voisins vulnérables en cas de situation d'urgence.

Les autorités responsables de la gestion de crise évaluent, quant à elles, les risques afin de rédiger des plans d'urgence appropriés. Dans un cadre multidisciplinaire, le Centre de Crise national est en charge des **plans nationaux d'urgence** et soutient les Bourgmestres et Gouverneurs dans la mise en œuvre de leur **politique locale de planification d'urgence et de gestion de crise**.

Proche du citoyen, le Bourgmestre a un rôle primordial en gestion de crise. Ce rôle a été précisé en 2012 dans une recherche confiée par le Centre

de Crise à l'Hogeschool Gent et à l'Université de Liège. Les études de cas permettront de rédiger en 2013 un guide pour les nouveaux Bourgmestres.

“Se préparer est un défi partagé.”

En 2012, l'approvisionnement en électricité du pays a suscité de nombreuses interrogations auprès de la population et des médias. Cette question a également retenu l'attention du Centre de Crise. Face au scénario de **pénurie en électricité**, le Centre de Crise participe aux travaux du **SPF Economie** et d'**ELIA**. Il sert d'interface avec ses partenaires de crise dans la mise en place des procédures d'urgence et des mécanismes nécessaires pour gérer les conséquences socioéconomiques d'une pénurie d'électricité et **informer au mieux la population**.

La société de l'information actuelle se caractérise par un développement exponentiel des nouvelles technologies. Afin de garantir la sécurité informatique de notre pays, le Conseil des ministres du 21 décembre 2012 a confié au Premier ministre l'exécution de la **“Stratégie nationale de cyber sécurité”** rédigée notamment par le Centre de Crise. Ce dernier a, à cet effet, participé en 2012 à plusieurs exercices de cyber sécurité (inter)nationaux.

Se préparer nécessite en effet de s'exercer. Afin de tester et d'analyser le fonctionnement des plans et procédures d'urgence, **des exercices** sont organisés régulièrement par le Centre de Crise et les Gouverneurs et Bourgmestres. 2012 fut marquée par plusieurs exercices au niveau national, parmi lesquels :

- **4 mai 2012 - Portex** : parallèlement à la visite d'observateurs internationaux, un exercice de **sécurité maritime** a été organisé à Anvers avec les autorités locale et nationale compétentes. Ce fut la clé de voûte d'un **“Drill & Exercise Handbook”** rédigé par la **Gemeentelijk Havenbedrijf Antwerpen** à la demande de la Commission européenne et qui sera utilisé au niveau européen.

- **14 mai 2012 - Inondex** : les acteurs du **Plan national d'urgence “Calamités naturelles”** ont participé à un exercice simulant des inondations importantes en provinces de Limbourg et de Liège. De la mobilité à la sécurité de tous, des réquisitions de moyens à l'évacuation des inondés, de la coordination nationale à l'information locale de la population, cet exercice a permis de vérifier l'opérationnalité des procédures par une interactivité accrue entre tous.

- **20 et 21 novembre 2012 - Pégase** : simulant durant 36 heures un incident à la centrale nucléaire d'Electrabel à Tihange, cet exercice de grande ampleur a permis à des centaines de collaborateurs des autorités et services d'intervention concernés ainsi qu'à l'exploitant du site de développer et tester ensemble **leurs plans et procédures d'urgence nucléaire**. Ce fut un exercice riche en enseignements pour améliorer la sécurité et l'information de la population face au **risque nucléaire** : expérience intense avec l'**IHECS** et plus de 150 étudiants, simulant citoyens et journalistes ; mise en place d'un module de formation pour les intervenants ; test du Centre d'accueil de grande capacité de Marche-en-Famenne.

Se préparer pour se protéger demande de la part des autorités une démarche de formation continue et d'échange permanent de connaissances. Telle est la mission de l'**Institut supérieur de planification d'urgence** (ISPU), actualisée par l'**arrêté royal du 5 décembre 2011**. Un **Comité scientifique** mis en place en 2012 croisera connaissances et approches spécifiques du personnel opérationnel et du monde académique. L'enseignement de la gestion et de la communication de crise a été poursuivi en collaboration avec différentes écoles (Campus Vesta, ULG, KUL, services d'intervention).



Pégase 2012, un exercice riche en enseignements pour la sécurité nucléaire.

La préparation aux risques est intégrée en Belgique aux démarches internationales en la matière. Les risques n'ont pas de frontières, de même que de nombreux travailleurs belges. Il est donc essentiel d'assurer de manière cohérente la protection de la population dans les régions frontalières tenant compte de l'organisation administrative et des réponses apportées aux situations d'urgence propres à chaque Etat.

Depuis le 1er janvier 2012, la Belgique a un nouveau **Traité Benelux** avec les Pays-Bas et le Luxembourg. La gestion de crise y est formalisée. Des procédures de coopération en cas

d'accident nucléaire, dont l'échange d'informations, ont pu être testées lors de l'exercice Pégase. Par ailleurs, les Ministres de l'Intérieur français et belge se sont rencontrés le 5 septembre 2012, abordant également cette collaboration transfrontalière en gestion de crise.

L'Union européenne prend elle aussi une part active dans la sécurité non policière et ce, dans le cycle complet de la gestion des risques, notamment par des initiatives visant à encourager la prévention des risques dans chaque pays. En 2012, le Centre de Crise a participé aux projets européens autour de l'évaluation des risques.

La **Directive Seveso III** du 4 juillet 2012 est un exemple concret de l'implication européenne pour la sécurité et l'information de la population. De nouvelles exigences seront applicables en juin 2015 afin de prévenir et de mieux gérer les accidents majeurs impliquant des produits chimiques dangereux : étiquetage et emballage des substances et mélanges, accès renforcé du public aux informations environnementales ou encore participation renforcée du public au processus décisionnel. Le Centre de Crise travaille à la transposition de cette directive en droit belge avec ses partenaires de l'**Accord de coopération**.

La sécurité de la population face aux risques nucléaire et Seveso est financée par des Fonds alimentés par les entreprises des secteurs concernés. Le Centre de Crise gère ces Fonds qui ont permis en 2012 de financer notamment la campagne d'information Seveso, l'amélioration du réseau des sirènes d'alerte, l'achat de matériel pour les services d'intervention, la location de matériel d'extinction ou le contrôle de zones de planification d'urgence Seveso.

Agir pour la sécurité de tous

La sécurité est un défi permanent, tant pour les autorités que pour le citoyen. Qu'il s'agisse de manifestations, d'événements sportifs ou populaires, d'accidents tragiques ou d'autres situations d'urgence imprévisibles, le citoyen doit savoir comment agir au mieux pour sa sécurité.

Le Centre de Crise veille quotidiennement à la coordination de la **sécurité des événements de grande ampleur** susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'ordre public et la sécurité de la population.

Les 75 rallyes de 2012 en constituent un exemple. Par **une brochure pragmatique** diffusée en juin 2012, la **Commission Rallyes** veut aider acteurs publics et privés à construire ensemble le meilleur dispositif préventif possible. Des recommandations y sont reprises : généralisation d'une zone de 10 mètres de part et d'autre de la route interdite au public ; encadrement par un personnel de qualité formé et suffisamment nombreux ; sensibilisation accrue du public aux dangers inhérents aux rallyes.

La sécurité de tous est garantie au quotidien dans le respect des libertés de chacun. Néanmoins, comme toute démocratie, la société belge condamne toute incitation à la haine et à la violence. 2012 ne fut pas épargnée : incidents à l'ambassade de Syrie, attentat contre une mosquée, émeutes suite à des propos haineux diffusés sur le Net, diffusion en ligne d'un film polémique. Suivant l'évaluation de la menace par l'Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace (OCAM), le Centre de Crise a veillé à la sécurité de tous en prenant les mesures adéquates afin de maintenir l'ordre public.



Brochure Rallye 2012

Les 1.149 manifestations suivies en 2012 par le Centre de Crise démontrent qu'en Belgique, la liberté de manifester est compatible avec le maintien de l'ordre public et de la sécurité de tous. Tout comme le Centre de Crise a assuré la sécurité des 3.768 VIP protégés lors de leur visite ou des 28 personnes protégées, car menacées dans l'exercice de leurs fonctions. Cette réalité n'est possible que grâce à une étroite collaboration entre **tous les services et autorités belges (et européens) concernés**.

Certains lieux nécessitent également une attention particulière. La **protection des infrastructures critiques**

incombe au Centre de Crise comme point de contact européen et coordinateur national. En 2012, le Centre de Crise a activement contribué aux travaux effectués au sein de la Commission européenne pour réviser la **directive du 8 décembre 2008**. Il a également soutenu les autorités sectorielles visées par la **loi du 1er juillet 2011** dans leur mission d'identifier les infrastructures critiques relevant de leur secteur.

“ Une gestion humaine des crises face aux drames de tout un pays. ”

2012 ne fut malheureusement pas exempt de situations d'urgence. La gestion humaine de celles-ci était au cœur des actions des nombreuses autorités impliquées :

- **1er février 2012 - vague de froid** : une coordination nationale a été mise en place afin de trouver dans l'urgence des lieux d'accueil de nuit pour des centaines de personnes sans logement. Eviter que quiconque dorme dehors a été l'unique objectif solidaire et humain des autorités et partenaires publics ou privés : en particulier la Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, le SAMU social, le CPAS et la Ville de Bruxelles, la Croix-Rouge et les associations de terrain.
- **13 mars 2012 - accident de bus à Sierre** : un bus ramenant des enfants et leurs instituteurs d'un voyage scolaire en Suisse eut un grave accident de la circulation. Le lourd bilan de 28 morts et 24 blessés a profondément ému la population belge. Une coordination a été mise en place au Centre



de Crise afin d'organiser un rapatriement commun et des cérémonies dans la dignité pour les victimes et leurs proches. Une collaboration et un échange d'informations furent mis en place avec les Affaires étrangères, la Défense et la Santé publique, mais également avec les communes de Lommel et Heverlee.

- **12 mai 2012 - accident de train à Godinne** : 2 trains de marchandises, dont l'un transportait des produits chimiques et des matières inflammables, sont entrés en collision en gare de Godinne, faisant 2 blessés légers. Près de 500 personnes ont été évacuées. Pendant 6 jours, la commune d'Yvoir a géré cette situation d'urgence. En **appui des autorités locales**, le Centre de Crise a conseillé la commune sur l'information à la population.
- **5 septembre 2012 - traversée du MSC Flaminia** : le porte-conteneurs allemand MSC Flaminia a traversé les eaux territoriales belges en direction de l'Allemagne. Un incendie s'était déclaré à bord du bateau alors qu'il naviguait sur l'océan Atlantique. Il transportait 2.876 conteneurs, dont 151 contenaient des substances toxiques. Afin de faciliter la traversée du Flaminia et d'en permettre un bon suivi, le **Plan d'urgence Mer du Nord** a été préventivement activé.

La coordination a été assurée par le gouverneur de Flandre occidentale, en collaboration avec les partenaires de la **Garde côtière belge** et en concertation avec les Gardes côtières anglaise, française, néerlandaise et allemande.

Tous ces événements démontrent le rôle primordial du Centre de Crise comme coordinateur national. Au cœur des actions quotidiennes du Centre de Crise, la gestion et l'échange des informations sont vitaux pour tous ses partenaires. Les concertations sous son égide permettent de garantir une gestion optimale des événements et situations d'urgence, dans une optique globale de sécurité pour tous.

Pour parvenir à exécuter ses missions, le Centre de Crise dispose d'une infrastructure disponible 24h/7j. Gage d'une sécurité accrue au profit des citoyens, le **réseau REGETEL** permet aux autorités d'être joignables en continu afin de mieux coordonner leurs actions.



MSC Flaminia

Ce système alternatif de communications vocales et de données a été renforcé en 2012 : raccordements supplémentaires pour les Centres d'Information et de Communication de la Police fédérale, ou encore mutation progressive du réseau fédéral vers la technologie Voice over IP.

Enfin, le Centre de Crise développe et teste les moyens indispensables à la gestion de crise tant pour ses besoins que pour aider ses partenaires. En 2012, l'accent a été mis tant sur la **cartographie** des zones Seveso (dont une application spécifique pour la population) et des zones à risque pour les incendies de sites naturels, que sur le développement d'une application pour faciliter le flux d'informations dans le cadre du Plan national d'urgence nucléaire.